

La matérialisation d'un truisme

Résumé:

Après des noces de flanelle, le Royaume-Uni décide de rompre son alliance avec l'Union européenne, au cours d'un référendum tenu le 23 juin 2016. Ce résultat est l'aboutissement d'une campagne de persuasion de longue haleine menée par les différents partis du gouvernement, qui ont su attiser le ressentiment dans le cœur des Britanniques envers ce lien, en insistant sur les quelques répercussions défavorables en corollaire avec leur attachement à l'Union.

Depuis cette date fatidique, tout le monde craint les conséquences qui peuvent découler de cette sortie comme : la division de la Grande-Bretagne en raison du refus de l'Écosse et de l'Irlande du Nord de quitter l'Union ; la diffusion de l'eurosepticisme dans une Europe fragile et menacée de dislocation. Cependant, qu'elles sont les contrecoups liés à la partie immergée de l'iceberg nommé « Brexit », ceux dont personne ne veut parler et qui vont ébranler le monde !

Mots clés : Royaume-Uni, Union européenne, Brexit, conséquences .

ملخص:

قررت المملكة المتحدة قطع علاقتها مع الاتحاد الأوروبي بعد تحالف دام 43 سنة خلال استفتاء أجري في 23 جوان 2016. تعتبر هذه النتيجة نتوجا لحملات الإقناع الطويلة المدى التي أدتها مختلف الأطراف الحكومية، حيث استطاعوا خلق الكراهية في قلوب البريطانيين اتجاه هذا الارتباط من خلال التأكيد على بعض الآثار السلبية الناتجة عن التزامهم مع الاتحاد.

منذ ذلك اليوم الحاسم والجميع يخشى العواقب التي يمكن أن تنشأ عن هذا الخروج منها: تقسيم بريطانيا بسبب رفض اسكتلندا وايرلندا الشمالية مغادرة الاتحاد، نشر "اليورو - الارتياحية" في أوروبا هشة ومهددة بالتفكك. لكن، ما هي الارتدادات المرتبطة بالجزء المغمور من الفيض المدعى " الخروج البريطاني" والتي لا أحد يرغب الحديث عنها والتي من شأنها أن تهز العالم!

الكلمات المفتاحية: المملكة المتحدة، الاتحاد الأوروبي، الخروج البريطاني، العواقب.

Dr. BENELMOUFFOK Souheila
Département sciences de Gestion

Université Abdelhamid Mehri

Constantine 2

Introduction :

En voulant se fortifier la communauté européenne intégrée au fur et à mesure, mais avec un soupçon de méfiance, de nouveaux membres, chacun jouant le rôle de bastion et l'ensemble un rempart pour freiner d'éventuels assaillants.

Chaque membre accepta des conditions d'adhésions différentes et spécifiques au prorata de son emplacement géographique. son histoire.

Son économie et ses ressources. Tous avaient des raisons à ce consentement : l'Union est une bouée de sauvetage qui permet au plus faible de se prémunir et au plus fort de consolider leur statut dans l'Europe.

Si certains s'accrochent à l'Union comme les anatifes aux rochers, d'autres cherchent à s'en détacher comme le Royaume-Uni. En effet, malgré son entrée compliquée, le royaume dissimulé des intentions sournoises, car l'unique dessein de son accession est d'accroître son opulence et son pouvoir tout en exerçant des stratégies d'entraves aux évolutions de l'Union.

Des mouvements favorables à la dissidence de la Grande-Bretagne de l'Union européenne s'accrochèrent ces dernières années, saisissant le ressentiment et l'exaspération des Britanniques envers les répercussions de cette alliance, dont le chômage et l'immigration. Ainsi, lors du référendum du 23 juin 2016, le « oui » l'emporta, signifiant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

1- La chronologie du passage d'un ressentiment à un simulacre :

1-1- Les circonstances :

L'Europe connut des siècles d'insurrections et d'invasions qui ont conduit à des guerres dévastatrices telles que : l'invasion de la Bretagne par les Romains de l'an 55 à l'an 43 av. J —. C ; la première guerre de Cent Ans (1159 à 1259) opposant les Capétiens et les Plantagenets où les Anglais et les Français étaient les principaux protagonistes ; l'invasion de l'Écosse par l'Angleterre en 1296, la seconde guerre (appelée) de « cent ans » entre le royaume de France et le royaume d'Angleterre qui s'étendit de 1337 à 1453 ; l'invasion de l'Italie par la France en 1515 ; l'invasion de l'Angleterre par les Écossais en 1745 ; la guerre franco-allemande de 1870 qui fera naître l'empire allemand.

Cependant, ce sont les deux grands conflits internationaux, le premier de 1914 à 1918 et le second de 1939 à 1945, initiés par l'invasion allemande, qui ont laissé des séquelles dans les esprits des Européens, en raison de leurs destructions virulentes et marquantes.

Afin d'éviter la récurrence de ces scénarios épouvantables, d'instaurer une paix durable au sein des ennemis d'hier, mais par-dessus tout, pour se reconstruire et pallier les fissurations économiques et politiques, une idée déroutante commença à se poindre. Néanmoins, elle était conditionnée par la quiétude qui manquait énormément à l'époque, à cet effet, un lien immuable entre ces pays devait être édifié.

1-2- Les prémices :

L'idée d'une Europe unie germait avec le programme de reconstruction européenne de 1947, plus connu sous le nom de : « plan Marshall », un programme d'aide et de développement accordé par les Américains sous des intentions perfides, car leur unique but était d'endiguer la progression du communisme dans les pays de l'Europe occidentale et cela avec le début de la guerre froide.

La matérialisation d'un truisme

Le 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, appela à la mise en commun des produits du charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne (le charbon et l'acier étaient les deux piliers de l'économie à l'époque) au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Le but était d'assurer une paix durable en Europe, grâce au développement d'une solidarité de production entre la France et l'Allemagne, rendant impossible tout affrontement entre ces deux pays. La création de cette organisation constituait la première étape vers une fédération européenne.

Le 18 avril 1951, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) fut créée — pour une période de 50 ans — avec la signature du « traité de Paris » par six pays : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, et la République fédérale d'Allemagne. Le Royaume-Uni s'y opposa et refusa d'y adhérer récusant le caractère supranational de cette nouvelle communauté européenne.

Pour poursuivre l'intégration européenne, les six pays membres se sont lancés dans le domaine économique, ainsi, le 25 mars 1957, ils signent le traité de Rome, qui institue la Communauté Economique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (CEEA) plus connue sous le nom d'EURATOM. L'idée de la CEE était de créer un grand marché commun à l'échelle européenne, grâce à l'instauration d'une union douanière et une suppression progressive des droits de douane, ceci permettrait la libre circulation des hommes et des marchandises dans tous les pays membres ; la CEE visait également la réalisation des politiques communes à l'ensemble des états membres, notamment dans le domaine de l'agriculture.

De nouvelles institutions ont été mises en place dès le début de l'année 1958, à savoir : une Commission européenne, un conseil des ministres, une assemblée parlementaire qui a pris ensuite l'intitulé de « parlement européen », et une cour de justice des communautés européennes. Au 1^{er} juillet 1968, l'union douanière est une réalité par la suppression totale des droits de douane entre les pays membres, l'effet était spectaculaire, car le commerce intracommunautaire a été multiplié par six et les échanges de la communauté économique européenne avec le reste du monde ont été multipliés par trois.

1-3- Les premiers élargissements :

L'élargissement initial fut le 3 mai 1973, avec l'adhésion du Danemark, du Royaume-Uni et de l'Irlande. À l'origine, ils avaient avec la Norvège entamé une procédure pour rejoindre les trois communautés (CECA, CEEA, CEE), seulement, le président français Charles de Gaulle considérait l'entrée du Royaume-Uni comme un cheval de Troie américain, à cet effet, il utilisa son droit de veto et les demandes des quatre pays furent rejetées.

Le 11 mai 1967, ils renouvelèrent leur demande d'adhésion et comme George Pompidou succéda à Charles de Gaulle en juin 1969 à la présidence, le

veto fut levé, les négociations commencèrent en 1970 sous le gouvernement anglais pro-européen d'Edward Heath et deux ans après les traités d'adhésion furent signés, tous entrèrent dans la communauté excepté la Norvège.

Le 1^{er} janvier 1981, la Grèce rejoignit la communauté, car elle remplissait les critères d'adhésion après la chute de la dictature militaire.

Le 1^{er} janvier 1986, l'Espagne et le Portugal adhèrent également à la CEE, c'est l'Europe de douze.

1-4- Les ajustements :

• Le 17 et 18 février 1986, les douze états signent l'acte unique européen qui modifia le traité de Rome sur la CEE, il fixa l'échéance pour la réalisation du marché intérieur unique au 31 décembre 1992 pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1993.

Dans le marché intérieur unique : les biens, les services, les capitaux et les personnes circulent librement, de plus les citoyens européens peuvent y travailler, étudier ou faire des affaires librement

• **Le traité de Maastricht :**

Le traité de Maastricht a apporté plusieurs modifications au traité de Rome de 1957, qui sont :

a) L'institution de l'Union européenne (UE) qui repose sur trois piliers :

- 1-** Un pilier communautaire incluant la communauté européenne, la communauté européenne du charbon et de l'acier, la communauté européenne de l'énergie atomique. Ce pilier concerne les matières ayant fait l'objet, de la part des états membres, d'un transfert de souveraineté au profit des institutions européennes.
- 2-** Un pilier relatif à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) prévoyant des procédures intergouvernementales de coopération en matière de politique étrangère.
- 3-** Un pilier relatif à la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures (JAI) prévoyant encore une fois des procédures intergouvernementales de coopération au niveau de l'immigration, du droit d'asile, de la lutte contre le crime organisé.

Pour les deux derniers piliers, il n'y a pas de transfert de souveraineté.

b) L'aboutissement à la mise en place d'une Union Economique et Monétaire (UEM) dans la perspective de la création d'une monnaie unique au 1^{er} janvier 1999 avec certains critères.

c) La modification de la communauté économique européenne (CEE) qui devient la communauté européenne (CE).

d) La création de la citoyenneté européenne, qui signifie que toute personne ayant la nationalité d'un état membre se voit reconnaître la citoyenneté

La matérialisation d'un truisme

européenne et donc de nouveaux droits (droit de circuler, de résider librement dans les pays de l'Union européenne...)

• Les accords de Schengen :

Le 1^{er} janvier 1995, l'Union européenne connut un quatrième élargissement avec l'adhésion de l'Autriche, la Finlande et la Suède.

La même année (1995), les accords de Schengen entrèrent en vigueur dans sept états membres : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal, dix ans après la signature de l'accord (14 juin 1985).

L'accord Schengen prévoit la réalisation progressive de la libre circulation des personnes au sein des états signataires de l'accord.

• Les révisions du traité de Maastricht :

a) 1^{ère} révision : le traité d'Amsterdam :

Le 2 octobre 1997 fut signé le traité d'Amsterdam qui n'entre en vigueur que le 1^{er} mai 1999. Ce nouveau traité :

- Perfectionne l'organisation de la coopération intergouvernementale entre les états membres de l'Union européenne.
- Intègre de nouveaux domaines dans le champ communautaire : la police, la justice, l'emploi et la politique sociale.
- Met en application la convention de Schengen, a tous les états membres de l'Union européenne (mis à part le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark qui n'ont pas signé la convention), qui sont appelés à renforcer leurs actions de lutte contre le terrorisme, le crime organisé, la pédophilie, le commerce de drogue et d'arme, la fraude et la corruption.
- Invente la procédure de la « coopération renforcée », un concept qui permet à un nombre limité d'aller de l'avant dans la construction européenne sans attendre les autres pays.

b) 2^e révision : le traité de Nice :

Le 26 février 2001 fut signé le traité de Nice pour entrer en vigueur que le 1^{er} février 2003. Ce traité vise à modifier le système institutionnel et décisionnel de l'Union européenne en prévision du prochain élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale.

1-5- L'introduction de l'euro :

Depuis le 1^{er} janvier 2002, l'Euro est le moyen de paiement officiel dans 12 des 15 états membres hormis le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède.

1-6- Un élargissement remarquable :

Le 1^{er} mai 2004, l'Europe passe à 25 états membres après un long processus de négociation, dix nouveaux états rejoignent l'Union européenne qui sont : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

1-7- Vers une constitution européenne : le traité de Lisbonne

Après plusieurs mois de travaux (de février 2002 au juin 2004), les chefs d'états et de gouvernement s'accordent à l'unanimité sur le texte du traité établissant une constitution pour l'Europe. Ce texte propose une série de mesures pour une union plus transparente, plus efficace et proche des citoyens.

Le texte fut signé par les 25 états membres le 29 octobre 2004 pour entrer en vigueur le 1^{er} novembre 2006, après ratification par l'ensemble des états selon les procédures nationales, mais suite aux échecs des référendums français et néerlandais, les chefs d'états et de gouvernement s'accordent sur l'idée d'un traité simplifié pour sortir du blocage institutionnel.

Lors du conseil européen des 21 et 22 juin 2007, une conférence intergouvernementale est convoquée afin de rédiger un projet de « traité modificatif » modifiant les traités existants.

Au cours du sommet informel à Lisbonne les 18 et 19 octobre 2007, les 27 chefs d'états et de gouvernement parviennent à s'accorder sur le nouveau « traité modificatif », qui sera signé le 13 décembre 2007.

Après ratification par l'ensemble des états le traité entra en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

1-8- Les derniers élargissements en date :

Le 1^{er} janvier 2007, l'Europe passe à vingt-sept avec l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie.

Le 1^{er} juillet 2013, la Croatie rejoint l'Union européenne par référendum devenant le 28^e membre.

1-9- Des candidats pour l'élargissement :

En marge de la discussion autour du processus de réforme des traités, l'Union européenne continue de s'élargir. Cinq pays sont actuellement candidats à l'adhésion : l'Albanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Turquie.

Deux autres candidats sont considérés comme potentiels par le conseil européen : La Bosnie-Herzégovine depuis 2003 et le Kosovo depuis 2008.

L'avenir nous dira lesquels se verront s'accorder ce privilège.

2- Brexit : la face émergée de l'iceberg

2-1- La chronologie d'une sortie inévitable :

La matérialisation d'un truisme

Le 1^{er} janvier 1973, le Royaume-Uni intégra la Communauté Economique Européenne après un référendum approuvé par 67 % des Britanniques. Ce résultat est dû, aux allégations du gouvernement concernant l'économie et le commerce, aussi, du fait qu'il a omis d'exposer la perspective de perdre leur souveraineté nationale, leur démocratie et leur identité.

Dès lors, des discours véhéments se soulevèrent contre cette adhésion, mettant l'accent sur deux points essentiels : le premier, cette union ferait perdre la Grande-Bretagne son indépendance : législative, parlementaire, monétaire, économique, sociale et financière ; le deuxième, qu'en raison de sa prééminence culturelle, géographique, militaire et historique, la Grande-Bretagne refuse d'être régie par l'Europe ! En somme, les Britanniques ne voulaient pas être des disciples, mais plutôt la fibre motrice du système, ceci conduit à des années de controverse pour aboutir à une cassure irrémédiable.

Pour exprimer leur réfutation à cette appartenance, les Britanniques organisèrent un référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans la communauté européenne en 1975, le résultat était sans équivoque puisque 67,2 % des votants se prononcèrent en faveur du oui.

En 1979, une nouvelle divergence fait son apparition du côté britannique en raison, de leurs contributions au budget européen, ils estimaient qu'ils donnaient plus qu'ils ne recevaient par rapport à leur voisin français, c'est pourquoi ils demandèrent à être remboursés, ce qui fut en 1984 avec le fameux rabais britannique. Depuis cette dissension, le Royaume-Uni conteste vivement toutes les décisions qui ne sont pas en sa faveur ; en revanche, lorsqu'une est à son avantage, le Royaume devient son plus ardent partisan, tel a été le cas pour les propositions concernant : le marché unique, la dérégulation des marchés, l'élargissement, la défense et la sécurité. En conclusion, le Royaume-Uni n'adhère qu'aux privilèges découlant de son accession à l'Union européenne, sans les abnégations.

Voici, les dates les plus marquantes de la virulence britannique contre les décisions inintéressantes :

- En 1988, madame Margaret Thatcher s'oppose fermement à l'Europe fédérale et à ce que la communauté européenne dispose de ses ressources propres.
- En 1990, le gouvernement britannique s'opposa à l'idée d'une monnaie unique, aussi en 1992, le gouvernement britannique obtint une clause d'exemption (opt-out) concernant la « charte sociale » et le passage à l'euro dans le cadre du traité de Maastricht.
- En 1993, les conservateurs tentèrent — à nouveau — d'imposer un référendum sur le traité de Maastricht, mais ce dernier fut approuvé par le parlement britannique.
- En 1994, le Premier ministre britannique met son veto afin d'empêcher le Belge Jean Luc Dehaene d'accéder à la tête de la Commission

européenne. Car il était jugé trop fédéraliste par les Britanniques, le même scénario se reproduira deux fois par la suite avec ses successeurs (Tony Blair et David Cameron). En 1999, le Royaume-Uni exclut la zone euro avec le lancement de l'euro.

- En 2004, le Premier ministre Tony Blair annonce sa décision de soumettre à un référendum la future constitution de l'Union européenne élargie. Finalement, ce référendum n'aura jamais lieu et le ministre des Finances Gordon Brown mettra entre parenthèses l'adoption de l'euro.
 - En 2007, le traité de Lisbonne fut signé par Gordon Brown, sans passer par un référendum ce qui provoqua la colère des anti-européens.
 - En 2008, un nouveau référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne fut demandé.
 - En 2011, David Cameron s'opposa à la signature du pacte budgétaire afin de protéger l'attractivité économique du Royaume-Uni, tout en réclamant un droit de veto pour permettre à la City d'échapper à la supervision de Bruxelles ; la même année, soucieux de préserver le secteur financier britannique, David Cameron dit « non » au nouveau traité européen visant à renforcer les règles budgétaires s'appliquant aux états membres.
 - Au 23 octobre 2014, la Commission européenne envoie une requête au gouvernement britannique indiquant que sa contribution au budget de l'Union européenne devait augmenter de 2,1 milliards d'euros ce à quoi il répond « il ne verserait pas ».
- David Cameron annonce que sans une réforme de l'Union européenne et en cas de réélection en 2015, il organisera un référendum pour consulter le peuple sur sa volonté de rester dans l'UE.

2-2- La sortie britannique :

En janvier 2013, le Premier ministre David Cameron propose un référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne, après plusieurs mois de campagne entre pro et anti-européens, le 23 juin 2016, les Britanniques décident à 51,9 % pour une sortie de l'Union européenne, avec un fort contraste dans leur vote ainsi l'Écosse, l'Irlande du Nord, Londres et Manchester ont voté en faveur du maintien dans l'Union européenne, tandis que la plupart des régions de l'Angleterre et du Pays de Galles se sont prononcées pour la sortie.

Les principaux arguments qui ont fait gagner le Brexit sont :

- L'afflux des migrants originaires des pays de Baltes, certes le Royaume-Uni n'a pas adhéré à la zone Schengen, mais il a intégré le marché unique qui stipule la libre circulation des personnes au sein de l'Union, en fournissant un document d'identité prouvant l'appartenance à un

La matérialisation d'un truisme

pays de l'Union. Ainsi, tous les Européens peuvent voyager outre-Manche et y travailler.

Cette situation a fait accroître le chômage au Royaume-Uni, car ces migrants acceptaient de travailler dans des conditions précaires et à bas salaire, profitant de la loi de marché et de la concurrence.

- La crainte d'une invasion des migrants originaires de Syrie ou d'Afrique comme pour la Grèce ou l'Italie. De plus, les tabloïdes britanniques ont joué un rôle majeur pour noircir ce tableau en diffusant le sentiment d'insécurité dans le cœur des Britanniques et en attisant la haine.

2-3- Les conséquences du Brexit :

- La démission du Premier ministre britannique David Cameron.
- La baisse de la livre sterling, mais avec une bonne gestion ceci fera baisser le déficit commercial du Royaume-Uni.
- De fortes spéculations économiques font planer la crainte de plonger dans la récession.
- La perte des Britanniques du droit à la libre circulation dans l'union, les obligeant à avoir un visa pour travailler, étudier (sauf s'ils négocient un accord leur permettant de rester au sein du marché unique).
- L'augmentation des taxes douanières et des prix, sauf s'ils arrivent à bien négocier avec l'union.
- La possibilité de perdre les avantages qu'offrait le marché unique, mais aussi les nombreux marchés internationaux.

Assurément, les Britanniques peuvent négocier de nouveaux accords commerciaux, mais cela prendra beaucoup de temps et coûterait beaucoup d'argent.

- La perte des subventions européennes pour les programmes du Royaume-Uni.
- La colère de l'Union européenne envers l'actuel gouvernement britannique qui refuse d'invoquer l'article 50 du traité de Lisbonne, préférant laisser cette lourde tâche au gouvernement qui succèdera. L'union estime que ce choix est scandaleux, car il laisse l'union en otage. Tant que l'article ne sera pas invoqué, l'union ne procédera pas à la pré-négociation avec le Royaume-Uni et on ne saura pas la relation qui va les unir.

- Après la sortie des résultats, ce fut le choc pour beaucoup de Britanniques, la majorité d'entre eux proclamaient qu'ils n'avaient pas bien compris les significations et les enjeux réels de ce référendum, certains même disaient qu'ils pensaient donner seulement leur avis, sans réellement quitter l'Europe. Depuis, des voix se sont levées pour

demander l'organisation d'un second référendum, mais cela n'est pas possible.

- Les résultats ont montré également la fracture au sein du Royaume-Uni ainsi, l'Écosse sous-entend d'organiser un nouveau référendum d'indépendance afin de se séparer du Royaume-Uni et protéger sa place dans l'union, de même pour l'Irlande qui souhaite intégrer la république d'Irlande pour rester à son tour dans l'UE.
- La défiance des grandes compagnies telles que Ford, BMW, Airbus, qui menacent de ralentir leurs investissements et leurs capacités de production au Royaume-Uni.
- La sortie britannique fait craindre une dislocation du projet européen en ouvrant une brèche à d'autres pays qui pourraient reproduire le même scénario.
- L'affolement des marchés asiatiques, la hausse du Yen et la baisse de l'euro.
- Les agences de notation (S&P et Fitch) ont décidé de baisser la note du Royaume-Uni de AAA à AA.
- Le 24 juin 2016, le ministre des affaires étrangères espagnol demande que Gibraltar fasse l'objet d'une co-souveraineté durant un certain temps, puis soit restitué à l'Espagne.
- La Grande-Bretagne peut se voir perdre son influence mondiale, car toute seule, elle ne pèserait pas sur la scène internationale, ce qui la mettrait dans une position de faiblesse vis-à-vis de ses concurrents mondiaux.
- Seule, la Grande-Bretagne peut perdre sa puissance, son influence, sa crédibilité et donc son attractivité qui suscite l'intérêt des investisseurs étrangers.

3- Brexit : la face immergée de l'iceberg

En se retirant de l'Union européenne, le Royaume-Uni vient de susciter la plus grande énigme du 21^e siècle. Alors, pourquoi après des noces de flanelle décide-t-il de quitter l'Union ?

Aussi, pourquoi après avoir refusé d'intégrer l'union en 1951, le Royaume-Uni changea-t-il d'avis en 1967 ? Que s'est-il passé dans ce laps de temps ?

Avant de répondre à la question du Brexit, répondons aux deux dernières.

Après une introduction compliquée, le Royaume-Uni entama son périple d'endiguement à l'essor de l'Europe. Ainsi, à chaque nouvelle idée proposait par l'Union, il s'y opposait fortement ou faisait tout, pour faire durer sa concrétisation trouvant constamment de nouveaux prétextes subtils.

Les raisons plausibles à ce comportement sont :

- Il est le sycophante des Américains (comme l'avait pressenti de Gaulle à l'époque en lui refusant son insertion) en endossant le rôle de la

La matérialisation d'un truisme

taupe, il empêchait l'Union de détrôner son allier de toujours qui représente finalement ses ancêtres.

- C'est un attentiste qui épie les conjonctures suscitant son intérêt, dès qu'il décèle celle qui l'intéresse il s'y accroche jusqu'à sa concrétisation.

Plusieurs conjectures peuvent émaner de ce Brexit dont :

- **Le Royaume-Uni veut renégocier son attachement à l'union :**
Constatant que l'Europe est prête à des compromis pour le garder dans l'Union, le Royaume-Uni décide de monter une stratégie sournoise qui correspond à faire diffuser le poison de l'euroscpticisme dans une structure déjà frêle, qu'un simple souffle du zéphyr et l'ensemble des alliances seront démantelés.

Afin d'obvier à cette déroute, les dirigeants britanniques sont assurés que, l'Europe acceptera davantage de concessions, lui permettant de renégocier à sa convenance.

- **Le Royaume-Uni a souscrit en secret un amalgame subversif :**
Pour retrouver sa suprématie et préserver sa souveraineté, le Royaume-Uni aurait pu s'unir avec une autre hégémonie pour contrer et contrarier tout éventuel essor de l'Union européenne.

Deux scénarios peuvent découler de cette conjecture :

- L'Union européenne va ressouder les liens entre ses membres afin d'enrayer toute attaque émanant des nouveaux alliés. Ce dénouement démontrera que l'union attendait secrètement le départ du Royaume-Uni qui n'était qu'un obstacle à son évolution.
- L'Union européenne sera prise dans maelstrom de tribulations qui va la dilacérer.

- Le Brexit est l'aboutissement d'un labeur accompli par les pusillanimes d'un empire escamoté dans des édifices inaccessibles, en vue de provoquer un troisième conflit international.

Pour cela, plusieurs stratagèmes ont été concoctés ces dernières années, les plus remarquables sont : diffuser la haine raciale à travers des guérillas qui répandent la terreur « au nom d'Allah » ; propager la paranoïa chez les populations à travers des pandémies affolantes ; déclencher une crise financière avec des répercussions à dimension mondiale dans le but d'enfoncer les plus démunis sous des dettes de plus en plus lourdes comme le cas de la Grèce qui ne sera jamais capable de rembourser ses dettes.

Toutes ces tentatives ont échoué à faire ébranler le monde, alors pour accélérer le mouvement une idée déconcertante éclora : démanteler l'Europe

afin de raviver la haine qui animait les ennemis d'hier « la France et l'Allemagne » pour déclencher une troisième guerre mondiale.

Mais pourquoi un tel dessein ? À savoir que ces dirigeants cachés sont aussi les fondateurs de l'Europe alors, pourquoi chercher une telle destruction.

La réponse réside dans le fait que la population mondiale est en croissance continue, ceci fait craindre l'insuffisance puis la pénurie des différentes richesses terrestres. Donc, comment faire pour réduire leur nombre ?

En faisant appel à plusieurs méthodes méphistophéliques, les plus hypothétiques sont celles qui reposent sur l'empoisonnement à travers : soit les produits pharmaceutiques principalement réservés au pays pas très regardant sur leurs qualités et efficacités, soit les vaccins prétendument destinés à éradiquer différentes épidémies comme les gripes H₁N₁, H₅N₂, H₇N₉, ou contre l'Ebola, et récemment contre le virus Zika ; cependant, cette stratégie de décimation échoua en raison du scepticisme et de la défiance des populations. En corollaire, de nouvelles méthodes doivent être infligées et cette fois-ci, il faut qu'elles soient infaillibles et irrévocables, au risque de subir de lourdes pertes, car le plus important c'est la finalité : « exterminé le rebut ».

Mais après un tel carnage, comment faire pour tout reconstruire ?

C'est simple, tout était préparé minutieusement depuis des années aussi, pour reconstituer la flore, les semences de toutes les espèces végétales ont été conservées dans une chambre forte au Svalbard ; pour recréer la faune, une arche de Noé contemporaine a été assemblée, grâce à la cryoconservation, une méthode qui permet de conserver différents types de cellules par refroidissement ; pour reproduire le genre humain, la meilleure race du vieux continent sera préservée.

Tout de même, une autre question reste en suspens : qui va reconstruire les édifices puisque les asservis seront décimés ?

Vu sous cet angle, ils seront obligés de garder quelques aliénés condamnés au bagne indéfiniment.

Conclusion :

La matérialisation de cette prophétie demande une préparation pointue et dangereuse, comme faire et défaire des alliances ou signer des pactes invraisemblables afin d'acquérir un type de pouvoir effarant et inénarrable à la fois.

Malgré ces dispositions machiavéliques, l'assurance de voir cette préméditation se matérialiser n'est pas avalisée, car personne ne peut aller contre la volonté divine.

Bibliographie :

La matérialisation d'un truisme

- <http://www.robert-schuman.eu/fr/dossiers-pedagogiques/traitelisbonne/10fiches.pdf>
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/traites-de-rome-de-maastricht-damsterdam-de-nice-de-lisbonne>
- <http://www.lajauneetlarouge.com/article/1%E2%80%99union-europeenne-le-traite-d%E2%80%99amsterdam-et-les-grands-problemes-qui-demeurent#.V8Wjq4WcE1s>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Adh%C3%A9sion_du_Royaume-Uni_%C3%A0_la_Communit%C3%A9_%C3%A9conomique_europ%C3%A9enne
- http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/12/13/royaume-uni-ue-histoire-d-un-couple-economiquement-mal-assorti_1617619_3234.html
- <http://books.openedition.org/editionsmsh/1783?lang=fr>
- <http://www.strasbourg-europe.eu/les-grandes-etapes-de-la-construction-europeenne.3375.fr.html>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9f%C3%A9rendum_sur_1%27a ppartenance_du_Royaume-Uni_%C3%A0_1%27Union_europ%C3%A9enne
- <http://information.tv5monde.com/info/brexit-quelles-consequences-pour-l-union-europeenne-et-la-grande-bretagne-105276>
- <http://www.lactualite.com/actualites/alerte-le-royaume-uni-choisit-de-se-retirer-de-lunion-europeenne/>